

## LA CONFEMEN S'ENGAGE POUR LA QUALITE DE L'EDUCATION

*Adiza Hima est Secrétaire Générale de la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN). Cette institution, créée en 1960 au lendemain des indépendances par cinq Etats et gouvernements, regroupe aujourd'hui 41 membres qui seront complétés par le Vietnam, la Tunisie et le Maroc lors de la prochaine ministérielle. Ses objectifs sont d'informer les membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réformes en cours, de nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt en vue d'actions à mener en coopération et d'animer la concertation entre ministres et experts. Elle vise à élaborer des positions communes et de formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation. Elle réalise les évaluations PASEC qui fournissent aux décideurs les informations nécessaires pour orienter les choix en matière de politiques éducatives.*

*Propos recueillis par Rosemarie Lausset*



Photos Enfants du Monde  
Kristian Skeie

- *LA CONFEMEN fête cette année ses 50 ans. Quels ont été les accomplissements les plus significatifs de votre institution ?*

La Charte adoptée en 2005 à Tananarive a constitué un événement marquant, le moment à partir duquel la CONFEMEN a été reconnue comme étant partie intégrante de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). A ce titre, nous agissons en partenariat avec une multitude d'organisations internationales intervenant dans le domaine de l'éducation. Notre cadre d'action, traduit en plan de relance en 2002 à la demande des ministres, a aussi souligné notre volonté d'agir de manière renouvelée. Il porte sur la lutte contre la pauvreté à travers des actions éducatives, la mobilisation des ressources financières pour les Etats et gouvernements membres, un appui à la mise en œuvre des politiques éducatives des Etats-membres et le pilotage des systèmes éducatifs. Nous avons amélioré notre visibilité, développé des outils et des mécanismes de

communication, au travers de notre site, d'un journal trimestriel qui informe sur nos actions et propose des contenus sur des thèmes éducatifs. Nous avons aussi développé un plan de communication pour chaque événement organisé afin qu'il devienne un cadre de mutualisation et un espace de dialogue entre experts des différents domaines de l'éducation. Dès 2006, un Forum annuel regroupe des experts des pays membres ainsi que des partenaires techniques et financiers. Nous facilitons ainsi la concertation entre experts et décideurs.

- *Quelles sont les perspectives d'avenir de la CONFEMEN ?*

Pour marquer notre 50<sup>ème</sup> anniversaire, nous avons commandité deux études qui contribueront à faire notre bilan. L'une porte sur la perception de notre travail par les Etats membres, par rapport aux thématiques retenues, aux méthodes utilisées, aux publications et documents de réflexion, à notre représentation et nos interventions dans les instances internationales portant sur l'Education pour Tous (EPT). La seconde est une étude d'impact sur les évaluations du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs des Etats et Gouvernements membres de la CONFEMEN (PASEC), afin de mieux savoir comment les pays utilisent les recommandations qui y sont faites. Les résultats de ces deux études seront transmis à la ministérielle de Dakar 2010. Sur la base de ce bilan, la CONFEMEN sera soit renforcée, soit elle devra réorienter son action. Dans cet esprit, les ministres ont déjà décidé de retenir la qualité de l'éducation comme un enjeu pour tous. C'est une préoccupation, au Nord comme au Sud, avec des configurations différentes. Pour les pays du Sud, il reste cinq ans pour atteindre les Objectifs de Dakar (EPT)

et les Objectifs du Millénaire de Développement (OMD). Il serait bon de savoir où nous en sommes dans l'espace francophone et quelles sont les stratégies sur lesquelles nous pouvons nous entendre pour avancer en direction de ces objectifs.

- *Le PASEC occupe une place importante dans votre programme d'activités. Quel est son objectif et sa spécificité ?*

L'objectif premier du PASEC est de permettre aux pays dans lesquels nous avons procédé à une analyse d'améliorer leur politique éducative. Sa spécificité est de porter essentiellement sur la qualité de l'éducation, ce qui n'est pas le cas de nombreux autres outils d'évaluation. Au-delà des scores des élèves, nous essayons d'identifier les facteurs qui peuvent influencer sur la qualité de l'éducation. C'est une méthodologie de la valeur ajoutée, bien orientée, qui apporte un éclairage aux décideurs politiques. Il ne s'agit pas d'une recherche mais plutôt d'une recherche-action. Nous avons surtout effectué ces évaluations en Afrique mais nous commençons à en réaliser dans les pays d'Asie.

- *Peut-on comparer le PASEC à PISA ?*

Nous ne nous identifions pas à PISA. Nous n'administrons pas seulement des tests mais nous prenons en compte l'environnement scolaire et extra scolaire. Une certaine comparaison (*ranking*) vient en deuxième position et permet aux pays de voir leur positionnement. Notre approche diffère aussi en ce sens que nous évaluons les élèves en début et en fin de cycle, alors que PISA n'évalue qu'une fois. Au début du cycle, nous apprécions les acquis des enfants –âgé de 6-7 ans- sachant que le français n'est pas leur langue maternelle. En fin de cycle -fin de la 5<sup>ème</sup>- nous effectuons un deuxième test pour mesurer les acquisitions. Nous évaluons aussi en début d'année scolaire, pour voir quels sont les pré-requis à la rentrée et quels sont les acquis en fin d'année. Cela nous permet de voir comment le niveau d'un même échantillon d'élèves évolue et d'identifier les facteurs qui expliquent ce changement au niveau individuel comme au niveau collectif.

- *Comment évaluez-vous la pertinence de l'outil d'évaluation développé ? La compréhension de cette méthodologie dans les différents contextes est-elle partagée ?*

Nos tests, élaborés à partir des curricula des pays dès 1992, ont été conçus et testés avant d'être consolidés et validés. Depuis, les pays ont adopté l'approche par compétences, pour s'aligner aux standards internationaux. Par conséquent, nous révisons nos tests et les adaptons à cette approche, pour en assurer la pertinence. Nous avons fait un premier travail d'analyse des *curricula* d'un échantillon de pays, pas seulement des *curricula* officiels mais aussi de ceux qui sont implantés, car nous avons constaté un écart, conséquence du manque d'appropriation. Ce processus de révision de nos tests se fait en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) qui a remporté l'appel à candidature. Une autre évolution a été que, de plus en plus, le français n'est plus la seule langue d'enseignement. Cela nous a obligé de traduire nos tests dans les langues locales, comme par exemple au Burundi, en Mauritanie ou au Liban. Pour vérifier la qualité des tests en langues, ils sont traduits puis contre-traduits par des spécialistes.

- *Les tests de 5<sup>ème</sup> sont-ils administrés en français ?*

Les tests sont effectivement généralement administrés en français en 5<sup>ème</sup>, sauf, par exemple, au Liban où l'on utilise l'arabe, le français ou l'anglais. Pour décider en quelle langue nous ferons les tests, nous établissons une stratification conforme à la carte scolaire du pays. Au Tchad, nous aurons des groupes d'écoles qui utilisent le français, d'autres l'arabe ; les résultats de l'étude paraîtront en mai 2011. Après traitement et analyse des données, cela permettra au gouvernement de comparer les résultats des deux types d'écoles et de prendre les décisions qui s'imposent pour chacune d'elles.

- *Qui est responsable, dans les pays de la réalisation des tests ? Quelle est la marge de manœuvre des évaluateurs ?*

Nous avons des techniciens permanents, des conseillers qui sélectionnent, forment des administrateurs de test et assurent la supervision des évaluations sur le terrain. Ils

accompagnent les différentes phases : identification (élaboration de l'échantillon, contacts avec les autorités et le personnel technique) ; phase de pré-test en début d'année, établissement d'une convention qui nous lie avec le pays demandeur et mise en place une équipe nationale dont nous définissons le profil : statisticiens, informaticiens, évaluateurs s'il y en a. Parfois les ressources humaines sont difficiles à trouver mais nous travaillons au renforcement des capacités en constituant ces équipes. C'est beaucoup plus l'équipe nationale qui travaille au quotidien. Elle est chargée de l'administration des tests, de la saisie des données collectées qui nous sont transmises pour traitement et vérification de la cohérence. Les personnes recrutées sont extérieures au système. Après formation, elles sont mises à l'essai au travers de jeux de rôle. Elles vont ensuite dans les écoles à l'improviste et constituent, dans les classes, un échantillon aléatoire, pour éviter de biaiser les résultats. Nous donnons les moyens aux équipes nationales d'assurer la supervision de ces tests. Les administrateurs de tests retournent pour la deuxième partie en fin d'année. En principe, nous prévoyons des écoles de remplacement si, en fonction de l'agenda de l'administrateur de test, il ne trouve pas les élèves dans l'école prévue, parce qu'il arrive trop tard, en zone rurale par exemple. Mais nous avons un seuil de « perte d'école » entre pré-test et post-test de 10% à ne pas dépasser. Un comité scientifique, dont les membres sont des experts internationaux du Sud et du Nord, valide et supervise le travail des conseillers.

- *Que se passe-t-il après la publication des rapports d'évaluation ?*

Nous organisons un atelier de restitution officiel des résultats et encourageons une large participation des différentes strates des systèmes, incluant le niveau central, les services déconcentrés, inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants mais aussi PTF présents dans le pays. Un groupe restreint établit alors une synthèse des points essentiels et des recommandations qui sont transmises au ministre de l'éducation du pays concerné. Nous demandons une prise de position officielle pour s'assurer de l'appropriation des résultats des évaluations qui permettront aux pays d'améliorer leur politique éducative. La convention qui nous lie au pays prévoit une large diffusion des résultats.

- *Comment est amorcée une évaluation ?*

Ce sont les Etats qui adressent une requête à la CONFEMEN. Sur la base d'un cadre de référence établi, le pays demandeur doit fournir un dossier comprenant, entre autres, une base de données récente, la politique éducative du pays et une description des difficultés majeures. La sélection est faite par le secrétariat technique permanent et le Comité scientifique, en fonction de certaines préoccupations d'ordre technique (crédibilité des données, facteurs externes, etc.). La CONFEMEN étant aussi un espace de solidarité, nous pouvons choisir un pays en crise qui a un besoin urgent de construire une politique éducative. Au départ, nous réalisons trois évaluations sur deux ans. A partir de cette année, compte tenu de la forte demande, nous avons porté ce nombre à sept pays, grâce à l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD).

- *Comment garanzissez-vous des conditions similaires pour pouvoir comparer les résultats des évaluations entre les pays ?*

Je rappelle que nos tests sont standardisés sur la base des *curricula*. Nous procédons aussi à une « regard croisé » entre les réponses des questionnaires des enseignants et du directeur, qui prennent en compte de nombreux facteurs : quel est le niveau de vie des parents, l'éloignement de leur domicile ? Quelles sont les conditions d'apprentissage ? Y a-t-il des manuels scolaires, des guides pour les enseignants, des rencontres hebdomadaires des enseignants ? Quel est le suivi par les inspecteurs ? Mais il est vrai qu'on ne peut pas tout contrôler et qu'on ne sait pas vraiment si les enfants ont mangé à leur faim ou pas au moment des tests.